



Mécanismes de fonctionnement

du projet PROBA ?

1. Demande d'assistance technique et d'accompagnement par le bénéficiaire à travers le Chef de secteur agricole ;
2. Transmission des dossiers au projet ;
3. Analyse diagnostique par les animateurs ;
4. Validation/choix des groupements par un comité d'attribution ;
5. Contractualisation avec les groupements choisis.

Projet de renforcement et d'appui à l'auto développement des organisations de base (PROBA)



Contact :

Responsable du projet : (242) 668.65.83

Forum des Jeunes Entreprises du Congo (Fjec)
Siège : Villa 43B Quartier Milice Makélékélé - Brazzaville
E.mail : fjecbrazza@yahoo.fr ; Site web : www.fjec.org

**STRUCTURATION/APPUI TECHNIQUE
AUX GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS
ET PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE**

Qu'est ce le projet PROBA ?

Le projet PROBA subventionné par la Délégation de la Commission Européenne en République du Congo, est un outil d'appui technique et institutionnel aux groupements producteurs et de promotion de l'économie locale. Il s'est matérialisé à la suite de l'étude diagnostique réalisée par le Forum des jeunes entreprises du Congo dans les départements du Pool, de la Bouenza et du Niari en Août 2008.

Quels sont les objectifs de PROBA ?

PROBA contribue à l'auto développement des organisations de base, en :

- appuyant la relance des exploitations agricoles ;
- favorisant l'émergence des dynamiques locales ;

Il est prévu :

- d'encadrer sur le plan technique les exploitations agricoles et autres activités génératrices de revenus ;
- de constituer un réseau de caisses villageoises d'épargne et de crédit ;

- d'accompagner les organisations paysannes et autres groupements d'initiatives à se structurer ;
- de former les acteurs locaux.



Les activités éligibles du projet PROBA

Ce sont des activités orientées vers :

- la médiation pour le règlement des litiges fonciers ;
- La formation et l'animation technique et économique ;
- Le diagnostic des groupements présélectionnés pendant la phase d'évaluation du projet.
- L'organisation des filières en amont et en aval ;
- L'animation des opérations achat/vente groupé ;
- Le diagnostic des filières sur le marché de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi ;

- Le rééquipement et la sécurisation des exploitations agricoles ;
- La promotion des nouvelles relations entre les acteurs organisés ;
- La restructuration du tissu socio économique des organisations de base ;
- Le renforcement de la crédibilité, de la capacité et des aptitudes des organisations de base à travailler ensemble.

Quels sont les bénéficiaires du projet PROBA ?

- groupements de producteurs ;
- Porteurs d'initiatives agropastorales.

Critères d'éligibilité des organisations de base au projet ?

1. Etre producteur agricole orienté vers le marché et organisé en groupement ;
2. Etre une organisation locale dont l'action peut avoir un impact direct sur les conditions de vie des populations ;
3. Etre un groupe d'exploitant (groupement ou individu) récemment installé, ou réinstallé ou en phase de relance de la production.

